

# PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 AVRIL 2018 à 18 heures 30

*Convocation du 3 avril 2018.*

*Sous la Présidence de Pierre POLARD, maire.*

***Présents :*** M. et Mmes David ALARY, Christian ALFARO, Séverine AZOUGARH, Valérie BORY, Pierre CUESTAS, Anne-Marie DUCLA, Gilles DUCLOS, Brigitte FUZIER, Véronique GALINIER, Jérôme GARCIA, Michel GARY, Isabelle GIL, Sylvie GISBERT, Erick GRANIER, Caroline HULLO, Jacques MAURAND, Béatrice MILESI, Florence RAYNIER, Alain RIVAYRAND, Céline TAILHADES, Jean-Claude VIVANCOS.

***Absente :*** Corinne GALINDO

18h30 : ouverture de la séance

Avant de débiter les débats M. le Maire installe dans ses fonctions de conseillère municipale Mme Brigitte FUZIER, en remplacement de M. Jean Michel CABROL. A cet effet, il donne lecture au Conseil du procès-verbal d'installation. Il souhaite ensuite la bienvenue à Brigitte FUZIER.

Un moment de silence est observé en hommage à M. CABROL 5<sup>e</sup> adjoint, décédé le 8 mars dernier.

Secrétaire de séance : David ALARY

Le compte rendu du 6 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

Le Maire présente ensuite l'ordre du jour de la réunion :

1. Modification des délégations et indemnités
2. Fixation des indemnités de conseillers délégués
3. Désignation d'un conseiller municipal pour siéger au sein du conseil d'administration du CCAS- Désignation d'un correspondant défense - Désignation d'un représentant de la commune pour siéger à l'ADMR
4. Avis de la commune sur le projet régional de santé
5. Dénomination du centre médical
6. Attribution de subventions à Jonathan Hugot et à Valentin Antonuccio
7. Subvention complémentaire Handball Club
8. Demande de subvention pour la mise en place d'une chaudière à granulés à l'école élémentaire
9. Demande de subvention pour le spectacle « son et lumière »
10. Fixation du prix de l'eau
11. Modification des statuts du SIVOM d'Ensérune – avis de la commune
12. Cession de deux parcelles communales
13. Compte rendu des décisions du Maire
14. Questions diverses

## **1 - Modification des délégations et indemnités**

Le Maire propose au conseil la suppression du poste d'adjoint laissé vacant suite au décès de Monsieur Jean Michel CABROL et la répartition des délégations entre certains conseillers et adjoint qui se rajouteront aux délégations qu'ils possèdent déjà.

Annie DUCLA : services de santé, personnes âgées, personnes handicapées.

Caroline HULLO : EHPAD

Jean Claude VIVANCOS : cérémonies, protocole, anciens combattants, commission de sécurité.

Gilles DUCLOS : plan communal de sauvegarde, correspondant défense.

Pierre POLARD : administration générale, marchés publics.

Invité à se prononcer, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la suppression du poste de 5<sup>e</sup> adjoint.

Invité à se prononcer, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nouvelles répartitions de fonctions.

## **2 – Fixation des indemnités de conseillers délégués**

Considérant les nouvelles délégations de Caroline HULLO, Jean-Claude VIVANCOS et Gilles DUCLOS

Le Maire propose au conseil de fixer le taux de leur indemnité à 5,5% de l'indice brut terminal.

Les autres indemnités restent inchangées et dans la limite de l'enveloppe globale de 142%

**Le Conseil Municipal**, après avoir délibéré et à la majorité, 20 pour et 2 abstentions (Véronique Galinier et Erick Granier), accepte la proposition et fixe le nouveau tableau des indemnités.

## **3 - Désignation d'un conseiller municipal pour siéger au sein du conseil d'administration du CCAS- Désignation d'un correspondant défense - Désignation d'un représentant de la commune pour siéger à l'ADMR**

3.1 - Le Maire propose d'élire Céline TAILHADES au Conseil d'administration du CCAS.

**Le Conseil Municipal**, après avoir délibéré et à la majorité, 21 pour et 1 abstention (Erick Granier), élit Céline TAILHADES au Conseil d'administration du CCAS.

3.2 - Le Maire propose de désigner Gilles DUCLOS « correspondant défense »

**Le Conseil Municipal**, après avoir délibéré et à la majorité, 21 pour et 1 abstention (Erick Granier), désigne Gilles DUCLOS « correspondant défense »

3.3 - Le Maire propose de désigner Annie DUCLA et Pierre POLARD pour représenter la commune au sein de l'association ADMR de Capestang

**Le Conseil Municipal**, après avoir délibéré et à la majorité, 21 pour et 1 abstention (Erick Granier), désigne Annie DUCLA et Pierre POLARD pour représenter la commune au sein de l'association ADMR de Capestang

## **4 - Avis de la commune sur le projet régional de santé**

Le Maire explique que la commune doit se prononcer sur le projet régional de santé, soumis à consultation par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, et donne lecture de la délibération qui pourrait être adressée à l'ARS.

Michel Gary demande pourquoi notre avis est sollicité sur ce projet. Le Maire répond qu'il s'agit d'une obligation légale.

Le projet régional de santé ne prenant pas en compte le développement des centres municipaux de santé, le Maire propose de demander à l'ARS que le projet régional de santé soit complété et intègre des mesures – techniques et financières - visant à favoriser la création de centres municipaux de santé dans les zones du territoire de la région Occitanie les plus défavorisées en matière de présence de médecins généralistes, tout en affirmant que ces structures sont les mieux à même de faire face à la pénurie, avérée, de médecins généralistes dans les territoires ruraux et péri-urbains et qu'elles

répondent également à une attente d'une partie du corps médical, soucieuse de revenir à l'exercice de son cœur de métier – la pratique médicale – dans un cadre collectif.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal approuve l'avis à transmettre à l'ARS.

## **5 - Dénomination du centre médical**

Le Maire propose de baptiser le centre médical du nom de Jean Michel CABROL, qui viendrait en remplacement de l'appellation initiale de centre médical du Théron Vieux.

Invité à se prononcer, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette nouvelle dénomination.

## **6 - Attribution de subventions à Jonathan Hugot et à Valentin Antonuccio**

Le Maire indique qu'il s'agit de reconduire le partenariat avec Jonathan Hugot, pilote de moto engagé en championnat professionnel, en lui versant une aide de 750 €, et d'engager un partenariat avec Valentin Antonuccio, pratiquant le bmx freestyle à haut niveau, pour lequel le Maire propose une aide de 500 €.

Le Maire laisse la parole à Valentin Antonuccio, qui présente son activité sportive. En équipe de France jeune depuis 2016, il a déjà participé aux championnats du monde jeune et à une étape du Festival International des Sports Extrêmes (FISE) en Chine. Depuis son passage chez les professionnels, il a fini premier du FISE métropole. Évoquant ses projets futurs, outre des compétitions en Chine et au Canada, il indique qu'une participation aux JO de Tokyo est possible.

Céline Tailhades demande si, dans l'hypothèse du versement d'une aide financière par la commune, il s'engagerait à participer à, au moins, une manifestation organisée par la commune. Valentin Antonuccio s'y engage sous réserve que la manifestation puisse s'insérer dans son calendrier.

Érick Granier suggère que les subventions attribuées à Jonathan Hugot et à Valentin Antonuccio soit de même niveau. Le Maire n'y voit pas d'inconvénient.

Le Maire soumet au vote la subvention de 750 € pour Jonathan Hugot. Approbation à l'unanimité. Il soumet également au vote celle pour Valentin Antonuccio, pour le même montant. Approbation à l'unanimité.

## **7 - Subvention complémentaire Handball Club**

Le club de handball de Capestang sollicite une aide exceptionnelle de 300 € de la commune, pour lui permettre de financer le tournoi qu'il a organisé sur Capestang le 7 avril dernier.

Invité à se prononcer, le conseil municipal approuve le versement d'une aide financière exceptionnelle de 150 € au club de handball.

## **8 - Demande de subvention pour la mise en place d'une chaudière à granulés à l'école élémentaire**

Le Maire, puis Gilles Duclos, présente le projet de remplacement de la chaudière de l'école élémentaire par une chaudière à granulés. D'un coût de 44 016.24 € HT, celui-ci peut être atténué par des aides financières du département de l'Hérault, de la région Occitanie et de l'ADEME, à hauteur de 80% du coût HT, soit 35 212.99 €.

Gilles Duclos indique que ce type de chaudière ne nécessite qu'au maximum deux approvisionnements par an.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les demandes d'aides financières auprès des trois financeurs.

## **9 - Demande de subvention pour le spectacle « son et lumière »**

Le nouveau spectacle, qui sera diffusé sur la collégiale les 11, 18 et 25 juillet 2018 ainsi que les 1, 8 et 15 août 2018, va faire l'objet d'un appel aux mécènes (Abello, Bessière, Intermarché, Suez, Lidl) à hauteur de 8 500 €, et d'une demande de subvention à la communauté de commune Sud Hérault (2 000 €) et à la région Occitanie (5 000 €).

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les demandes de subvention à effectuer auprès de la communauté de communes Sud Hérault et de la région Occitanie. Approbation à l'unanimité.

## **10 - Fixation du prix de l'eau**

Le Maire explique que les contrats de délégation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif prévoient les modalités et les formules de révision des prix pour les parts du délégataire (parts fixe et variable pour l'eau potable et l'assainissement).

Les coefficients d'actualisation portent sur les prix de base, fixés aux contrats. Après vérification, ils portent le prix TTC du m<sup>3</sup> d'eau (base = facture d'eau 120 m<sup>3</sup>) à 4.0328 € (contre 4.0189 € en 2017).

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le prix du m<sup>3</sup> d'eau pour l'exercice 2018, qui s'élève à 4.0328 € TTC.

## **11 - Modification des statuts du SIVOM d'Ensérune – avis de la commune**

Suite à l'adhésion de la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée (CABEM) au SIVOM et à la représentation/substitution des communes par la communauté de communes de la Domitienne pour la compétence eau potable, le SIVOM d'Ensérune s'est transformé en syndicat mixte et a dû adapter ses statuts.

Érick Granier demande si ce sont les seuls changements opérés. Le Maire lui répond par l'affirmative et précise que la loi impose que chaque membre du syndicat délibère pour approuver le changement de statuts.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du syndicat mixte d'Ensérune.

## **12 - Cession de deux parcelles communales**

Ces propositions de cessions concernent deux parcelles communales (A n°71 et 72), que Monsieur Anthony AGULLO propose d'acquérir moyennant le prix de 1 800 €.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces cessions.

## **13 - Compte rendu des décisions du Maire**

- Attribution du marché pour la climatisation de la mairie – 6 798.80 € HT- (005/2018)
- Attribution du marché pour l'enrochement de fossés – 21 214 € HT – (006/2018)
- Attribution du marché pour la reprise d'un branchement d'eaux usées - quai de la seine – 1 923 € HT – (007/2018)
- Emprunt Gendarmerie (008-2018)
- Attribution du marché pour le débroussaillage de ruisseaux – 5 400 € HT – (009/2018)

## **14 - Questions diverses**

• Finances : les montants qui seront perçus en 2018 par la commune, au titre de la fiscalité et des dotations de l'état, seront supérieurs aux prévisions du budget primitif 2018 de, respectivement, 23 857 € et 78 198 €. Le surplus au titre de la fiscalité provient de la revalorisation des bases, tandis que l'excédent des dotations par rapport aux prévisions vient de la prise en compte par les services de l'état de l'augmentation du linéaire de voirie communale.

• Sécurité : les chiffres de la délinquance sont en baisse sur la commune en 2017, selon les chiffres transmis par la gendarmerie : -32% d'atteintes aux biens, -50% de cambriolages, -26% de violences aux personnes.

• Commune nouvelle : le Maire donne le calendrier devant permettre d'aboutir à la création de la commune nouvelle :

Mars/avril 2018 :

- Réflexion au sein des conseils municipaux
- Lancement de l'étude technique et financière

- Réunion de travail avec les services de l'Etat, Suez, la Poste, l'AMF ...

Mai 2018 :

- Réunion de travail avec les agents municipaux
- Présentation officielle du projet devant les conseils municipaux

Réunions publiques :

- 29 mai 2018 : Poilhes (18h)
- 30 mai 2018 : Montels (18h)
- 31 mai 2018 : Capestang (18h à la salle polyvalente)

Délibération sur la création :

- 19 juin 2018 : les trois conseils municipaux se réuniront en même temps pour un vote sur la création de la commune nouvelle et le choix du nom

L'ordre du jour étant épuisé, Pierre POLARD remercie l'assemblée et lève la séance à 19H45

APPROBATION DU C.R. DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10.04.2018

Le Maire,  
Pierre POLARD

Le secrétaire de séance,  
David ALARY

Christian ALFARO

Séverine AZOUGARH

Valérie BORY

Pierre CUESTAS

Anne Marie DUCLA

Gilles DUCLOS

Brigitte FUZIER

Véronique GALINIER

Corinne GALINDO

Jérôme GARCIA

Michel GARY

Isabelle GIL

Sylvie GISBERT

Erick GRANIER

Caroline HULLO

Jacques MAURAND

Béatrice MILESI

Florence RAYNIER

Alain RIVAYRAND

Céline TAILHADES

Jean-Claude VIVANCOS